



GUIDE DES ÉTUDES 2023-2024

Date création du présent livret : 4 juillet 2023

LICENCE 3^{ÈME} ANNÉE ARTS DU SPECTACLE PARCOURS SPECIALISÉ EN ÉTUDES THÉÂTRALES



Photo : © Med'Arts - spectacle « Vers à citer », 2019

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DEPARTEMENT DES ARTS ARTS DU SPECTACLES - ÉTUDES THÉÂTRALES

Le Parcours en Arts du Spectacle, spécialisation en Études Théâtrales, est une formation :

de l'Université Côte d'Azur (UCA) ;

- Président de l'Université Côte d'Azur : **Jeanick Brisswalter**

de l'École Universitaire de Recherche (EUR) CREATES – Arts et Humanités : <https://creates.univ-cotedazur.fr/> et <https://creates.univ-cotedazur.fr/formations/departements-disciplinaires>

- Directrice de l'EUR CREATES : **Barbara Meazzi**

du Département disciplinaire des Arts

- Directeur du département disciplinaire : **Stéphane Hervé**

Le Département disciplinaire des Arts réunit en son sein l'ensemble des enseignant.e.s chercheur.e.s d'Université Côte d'Azur dans les disciplines suivantes : Théâtre, Danse et Musique. Il regroupe également les enseignant.e.s permanent.e.s des établissements-composantes (Villa Arson, CIRM, ERACM), les personnels des établissements associés (Conservatoire à rayonnement régional de Nice, École supérieure de réalisation audiovisuelle, The Sustainable Design School, Pôle national supérieur de danse Rosella Hightower) qui ont la qualité d'électeurs d'Université Côte d'Azur, les chercheur.e.s des organismes nationaux de recherche rattaché.e.s à la section 35 du CNRS, les enseignant.e.s du second degré rattaché.e.s à Université Côte d'Azur.

Au sein du Département disciplinaire des Arts dans son ensemble sont représentées les disciplines suivantes : les arts du spectacle, en particulier le théâtre et la danse, la musique et la musicologie, l'épistémologie des enseignements artistiques et les sciences de l'art, les arts visuels et numériques, les arts plastiques, les arts appliqués.

Les enseignant.e.s chercheur.e.s du Département disciplinaire des Arts sont membres du :

- Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des Arts Vivants (CTEL, EA 6307)
<http://ctel.unice.fr>
Direction du CTEL : Emmanuelle Peraldo (Directrice), François PARIS, Marina Nordera (Directeur.rice adjoint.e.s)

Le Département disciplinaire des Arts est situé sur le Campus Carlone (98 Bd E. Herriot, Nice).

Le bureau des enseignants de la section théâtre et danse est en salle 174 (Bâtiment Italien)

Le secrétariat des licences Arts est en bureau H05 (Bâtiment H) :

Bureau de la Gestion du Portail LLAC

Responsable : Maryse Ortiz / llc-lash@unice.fr

Gestionnaire de Scolarité Licences Arts : Celia Peretti Celia.PERETTI@univ-cotedazur.fr

Une question ? : <http://glpi-form-sco.unice.fr/>

L'équipe des enseignant.e.s chercheur.e.s en Études Théâtrales voue une attention particulière à la réflexion sur les pratiques de l'acteur, les pratiques dramaturgiques et les processus de mise en scène, à l'histoire du théâtre, aux pédagogies théâtrales, à l'anthropologie des arts vivants et performatifs avec une double approche pratique et théorique, ce qui la différencie d'autres formations universitaires.

Cette spécificité permet de croiser les méthodologies de recherche : pratique/théorique/expérimentale/ethnographique et d'intégrer une dimension locale en collaboration avec des structures culturelles subventionnées (partenariats avec le Centre Dramatique National de Nice, des théâtres, des compagnies, le milieu associatif et les carnavaliers niçois) et internationale en attirant des étudiants étrangers.

L'offre de formation en Théâtre :

- **Licence 1 et 2 Arts du spectacle** est proposée au sein du Portail de Licence LLAC par les équipes d'enseignant.e.s chercheur.e.s en Théâtre et Danse du Département disciplinaire des Arts : nouvelle formation mise en place (depuis la rentrée 2018) pour la licence 1^{ère} année et la licence 2^{ème} année (voir livret de l'étudiant spécifique).

- **Licence 3 Arts du spectacle parcours spécialisé en études théâtrales et parcours Études Théâtrales – Convention Conservatoire à Rayonnement Régionale de Nice.**

- **Master « Arts » parcours « Arts du spectacle-théâtre : recherche et création ».**

Contacts et responsabilités pédagogiques des parcours ou diplômes :

Co-Responsable de la Licence mention Arts du Spectacle (ADS), parcours Études Théâtrales

Emanuele DE LUCA, Emanuele.DE-LUCA@univ-cotedazur.fr

Stéphane HERVÉ, Stéphane.HERVE@univ-cotedazur.fr

Responsables de la Licence mention Arts du Spectacle, parcours Études Théâtrales – Convention Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice (CRR)

Emanuele DE LUCA, Emanuele.DE-LUCA@univ-cotedazur.fr

Stéphane HERVÉ, Stéphane.HERVE@univ-cotedazur.fr

Responsables pédagogiques de la Licence 3, Arts du Spectacle, parcours spécialisé en Études Théâtrales :

Emanuele DE LUCA, Emanuele.DE-LUCA@univ-cotedazur.fr

Stéphane HERVÉ, Stéphane.HERVE@univ-cotedazur.fr

Responsables pédagogiques de la Licence 3, Arts du Spectacle, parcours Études Théâtrales – Convention Conservatoire à

Rayonnement Régional de Nice (CRR):

Emanuele DE LUCA, Emanuele.DE-LUCA@univ-cotedazur.fr

Stéphane HERVÉ, Stéphane.HERVE@univ-cotedazur.fr

Responsables pédagogiques de la Licence Arts du spectacle 1 & 2 :

Arianna Berenice DE SANCTIS, Arianna-Berenice.De-Sanctis@univ-cotedazur.fr

Responsables pédagogiques du parcours Ethnologie des Arts Vivants en Licence 3 et de la double licence Arts du spectacle/Ethnologie des Arts vivants :

Sarah Andrieu, Sarah.ANDRIEU@univ-cotedazur.fr

Responsable des stages du parcours en Études Théâtrales :

Hanna LASSERRE, Hanna.LASSERRE@univ-cotedazur.fr

Responsable pédagogique du Master mention Arts :

Brigitte JOINNAULT, Brigitte.JOINNAULT@univ-cotedazur.fr

Responsable pédagogique du parcours « Arts du spectacle-théâtre : recherche et création » :

Brigitte JOINNAULT, Brigitte.JOINNAULT@univ-cotedazur.fr

Responsables des RI (relations internationales) théâtre :

Licence : Emanuele De Luca : Emanuele.DE-LUCA@univ-cotedazur.fr (premier semestre)

Master : Brigitte Joinnault : Brigitte.JOINNAULT@univ-cotedazur.fr

EQUIPE PÉDAGOGIQUE POUR LA FORMATION EN ÉTUDES THÉÂTRALES

Enseignants-chercheurs titulaires

Emanuele DE LUCA, maître de conférences

Arianna Berenice DE SANCTIS, maîtresse de conférences

Stéphane HERVÉ, maître de conférences

Brigitte JOINNAULT, maîtresse de conférences

Jean-Pierre TRIFFAUX, professeur des universités

PAST

Hanna LASSERRE, metteuse en scène, dramaturge, docteure en études théâtrales

Enseignants temporaires, invités et chargés de cours pour la formation en théâtre :

Vincent BROCHIER, secrétaire général théâtre Anthéa Antibes

Pierre CAUSSIN, directeur du Forum Jacques Prévert, Centre Culturel, Scène Conventionnée d'Intérêt National « Art Enfance et Jeunesse », Carros

Ezéquier GARCIA-ROMEU, marionnettiste, metteur en scène, Nice

Philippe MAURIN, plasticien, scénographe, créateur lumière, Nice

Caroline MASINI, docteure en études théâtrales, artiste, dramaturge

Hugo MUSELLA, comédien, auteur, metteur en scène, animateur d'ateliers d'écriture et de cours de théâtre, Nice

Kiran PAVASKAR, artiste performeuse, enseignante au MIT-School of Drama de Pune (Inde)

Marie REVERDY, dramaturge

Sylvie VIELLEDENT, docteure en études théâtrales, professeure agrégée en charge de l'option théâtre du lycée Bristol de Cannes

Plusieurs partenariats sont en cours afin de nourrir les collaborations et les échanges avec les opérateurs de la scène, du théâtre, du spectacle et de la culture au niveau local, national, international. Voir, plus bas, la section dédiée.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA LICENCE 3 ARTS DU SPECTACLE PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

La **Licence Arts du spectacle : parcours études théâtrales** répond à l'intérêt pour les arts vivants. Elle prend en compte les évolutions récentes de la discipline sur le plan théorique et pratique, au niveau national et international, notamment dans ses rapports transversaux avec les autres arts, et plus généralement avec la société contemporaine.

Cette formation répond à l'intérêt pour les arts du théâtre et du spectacle en tant qu'objets de réflexion et de recherche, d'expérimentation artistique, d'analyse des processus de création et de pratiques de transmission. L'articulation entre plusieurs domaines de connaissances et de compétences est mise en place en réponse aux exigences de la licence universitaire :

- culture et méthodologie générales cohérentes au tronc commun du LMD (français, langue vivante, C2I) ;
- fondamentaux, théories et pratiques, différenciés en Didactique et Pédagogie, Histoire, Théories et Méthodes, Théories des Arts, Pratiques du Théâtre et Stage (voir détails ci-après, dans la section Contenus des enseignements).

Ce diplôme répond à une forte demande sociale (cf. les travaux de l'Académie expérimentale des Théâtres sur *Les Arts de la scène à l'Université*, novembre 2001). Il coïncide avec un besoin de formation des publics issus d'un bassin (l'Académie de Nice) et d'une région (PACA) où la vitalité de la création, stimulée par les échanges internationaux, les activités touristiques et de loisirs (festivals, carnivals, spectacles, fêtes) est très intense, tant au niveau de la production et de la diffusion de spectacles, d'événements artistiques et institutionnels qu'au niveau de ce qu'on peut appeler le tiers théâtre (théâtre amateur, indépendant, semi-professionnel, friches théâtrales etc.). Dans ce paysage bigarré, contrasté, ce qui frappe c'est le besoin d'articuler des types d'activités différentes, de créer une rencontre entre les expériences, de mettre en réseau les initiatives, de susciter des pratiques intermédiaires. La présente Licence contribue à satisfaire ce besoin en formant les publics qui sollicitent l'université à cette fin.

L'étudiant reçoit **une formation complète qui lui permet d'acquérir des bases théoriques et pratiques fondamentales dans le champ des activités théâtrales** (L3 : Didactique et pédagogie / Histoire(s) des formes théâtrales modernes et contemporaines en Europe (1 et 2, un cours par semestre) / Theatre et reel : theories, productions, receptions / Méthodologie appliquée / Autres formes (Carnaval, conte, marionnette, cirque, lecture, radio) / Projet artistique et création scénique (un cours par semestre) / Stage d'observation (un cours par semestre) / Écriture dramatique / Théories et pratiques du jeu d'acteur / Analyses des scènes actuelles – Méthodes, enjeux, mises en situation / Ethnoscénologie). Ce parcours façonne le socle indispensable sur lequel une formation professionnelle supplémentaire peut s'articuler, s'intégrer et se développer. Il est à même de stimuler l'intérêt d'une population étudiante aux origines très diversifiées, de prendre en considération les transformations d'un monde théâtral et artistique dynamique et multiple.

Ce parcours s'inscrit dans le mouvement général de collaborations approfondies entre les universités et les institutions régionales, nationales et internationales en vue d'une plus grande professionnalisation. La perspective visée à Nice au sein de cette collaboration est une intégration pleine des étudiants dans le système professionnel.

PARTENARIATS, COLLABORATIONS ET ÉCHANGES

Des partenariats ont été mis en place pour renforcer la construction de relations privilégiées et de réseaux à tous les niveaux : rencontres avec les interprètes, les artistes, les équipes administratives des centres théâtraux, artistiques et culturels, visites régulières aux musées et aux expositions proposées de la ville de Nice et de la région, colloques, ateliers, spectacles, conférences, manifestations scientifiques et culturelles...

Au niveau **local et régional** partenariats et collaborations avec le Théâtre National de Nice, l'Espace Mignan, la Quinzaine des théâtres à Nice, les Carnavaliers de Nice et Carnivals sans Frontières, l'Opéra de Nice, Anthéa Antipolis Théâtre d'Antibes, le Théâtre de Grasse, le Théâtre de Draguignan, la Scène 55, les services culturels de la ville de Nice et du département des Alpes Maritimes, communauté territoriale et institutions culturelles et le spectacle vivant, la DRAC, le Conseil Général, le Rectorat de Nice, le Musée du Palais Lascaris, la SEMEC de Cannes, ainsi que le Festival de Danse de Cannes, les Ballets de Monte-Carlo, le Monaco Dance Forum, la Cie Système Castafiore, la Cie Antipodes, le Projet Sillages, Le Terrain Vague.

Au sein de l'**Université Côte d'Azur** des relations privilégiées sont tissées avec le Conservatoire National à Rayonnement Régional de Nice, l'École régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille (ERACM), le Festival de Danse de Cannes, le PNSD Cannes Mougins-Marseille / CIRosella Hightower et l'École supérieure d'Art de la Villa Arson.

Au niveau **national** développement de projets et collaborations avec le Centre de musique baroque de Versailles (projet *ThéPARis* : carnet : <https://theparis.hypotheses.org/> ; page facebook :

<https://www.facebook.com/Th%C3%A9PARis-2089984854646964>), l'UFR d'Études Italiennes de Sorbonne Université, le programme PRITEPS de Sorbonne Universitaire (Programme de Recherche Interdisciplinaires sur le Théâtre et les Pratiques Scéniques : <https://theatrestudies.hypotheses.org/>), le Centre national de la danse (CND), l'Association des Chercheurs en Danse (aCD), la Biennale de la danse de Lyon, les Départements danse de Lille 3 et Paris 8.

Au niveau **International** : nos échanges scientifiques et d'enseignement, avec les universités européennes notamment, se poursuivent et s'amplifient incitant nos étudiants aux échanges **Erasmus**. Les Sections Théâtre et Danse ont signé des accords avec des universités en Espagne, Belgique, Finlande, Pays Bas, Italie, Autriche, Estonie, Suède, Portugal et Suisse.

Des accords particuliers sont actifs avec la National Taiwan University of Arts, Taiwan, avec l'Universidade Federal de Bahia Salvador, Brésil et les départements de danse et arts du spectacle de l'UQAM de Montréal – Canada. Plusieurs projets internationaux sont en cours, pour toutes les informations s'adressez à l'équipe pédagogique en études théâtrales.

L'Association étudiante MED'ARTS

L'Association étudiante Med'Arts accueille chaque année les nouveaux étudiants du département des arts et propose des projets spécifiques : lectures de textes dramatiques, présentations de réalisations théâtrales à l'Espace Mangan, un festival étudiants... Courriel : assomedarts@gmail.com Page Facebook : <https://www.facebook.com/assomedarts.nice>

Des projets spécifiques sont proposés chaque année.

Les étudiants sont invités à consulter soigneusement et régulièrement les affichages et leur messagerie « ETU.UNIV-COTEDAZUR.FR ».

DÉBOUCHÉS DE LA LICENCE 3 ARTS DU SPECTACLE PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

Poursuite de la formation

Cette formation permet notamment d'entreprendre le Master Arts parcours « Arts du spectacle-théâtre : recherche et création » de l'EUR CREATES, Université Côte d'Azur.

Ouvertures professionnelles

Les enseignements dispensés préparent les étudiants en vue de plusieurs finalités : l'obtention d'un diplôme permettant de se présenter à des concours, la poursuite d'études à un niveau supérieur (Master, Doctorat), l'orientation vers des métiers du théâtre, du spectacle, de l'art et de la culture :

=> les métiers de l'enseignement, de la formation et de la recherche. Enseignant en classes primaires et secondaires chargé d'ateliers de pratique artistique, après la réussite au concours de professeur des écoles ou à un CAPES (ce qui suppose un double cursus d'études) ; mais aussi intervenant dans le secteur artistique en milieu scolaire, pédagogue, professeur d'art dramatique, de diction, d'expression orale et corporelle dans le secteur privé. En général, ces statuts sont liés à celui de comédien ou à celui d'enseignant/formateur. Les métiers de la recherche sont accessibles par une poursuite d'études en master et puis en doctorat.

=> les métiers de la création et de la scène. Comédien, assistant, metteur en scène, auteur de théâtre, dramaturge, scénographe, décorateur, créateur son, créateur lumière, régisseur, costumier. L'accès à ces différentes carrières se fait soit directement, soit après une période de stage et d'assistantat, soit après une école professionnelle (Conservatoires, ERACM, CNSAD, ENSATT, Ecole du TNS..., Ecoles nationales d'arts décoratifs, d'arts appliqués), dans ce dernier cas les enseignements pratiques proposent des fondamentaux pour se préparer aux concours d'entrées aux Conservatoires ou aux écoles spécialisées.

=> les métiers du spectacle et de la culture. Métiers relevant du secteur des activités culturelles : organisateur de festival, professions de l'animation socioculturelle, postes de chargés de mission dans les collectivités territoriales, les établissements et les associations en théâtre. Ces métiers nécessitent au préalable une importante période de stage ou une série d'expériences professionnelles acquises sur le terrain. Métiers relevant de l'administration et de la production en théâtre (directeur et administrateur de compagnie, chargé de production), pour certains de ces métiers une poursuite en master pro doit être envisagée après l'obtention de la licence, mais la licence permet aussi d'accéder à des postes d'assistantat. Métiers relevant de la communication et de la documentation (chargé de relations publiques et de communication dans les théâtres, chargé de documentation, critique dramatique, édition théâtrale, journalisme spécialisé).

ORGANISATION ET RÉGLEMENTS

INSCRIPTIONS

Se reporter au site de l'Université :

<https://univ-cotedazur.fr/candidater-et-s-inscrire>

Renseignements éventuels auprès du service de la Scolarité (Campus Carlone, 98, bd Edouard Herriot, Nice) :

Les étudiants doivent accomplir deux formalités :

1. une inscription administrative annuelle au service de la scolarité qui délivre la carte d'étudiant
<https://univ-cotedazur.fr/candidater-et-s-inscrire/sinscrire/etapes-dinscription-administrative>
2. des inscriptions pédagogiques semestrielles : elles sont indispensables pour pouvoir passer les contrôles et les examens, être évalué, valider ses acquis et obtenir ses diplômes. Elles se font pour les deux semestres :
<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-sciences-de-lhomme-et-de-la-societe/candidatures-et-inscriptions/inscription-pedagogique>

Renseignements éventuels auprès du service de la Scolarité (Campus Carlone, 98, bd Edouard Herriot, BP 3209 - 06204 Nice cedex 3).

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

L'année est organisée en deux semestres. Le calendrier détaillé pour l'année 2023-2024, qui fixe les semaines de cours, de pause pédagogique et d'examen est reproduit à la fin de ce livret.

Chaque section et chaque département fixent leurs dates de réunions de rentrée en respectant ce calendrier. Pour la Licence 3 parcours études théâtrales, la **réunion de rentrée** aura lieu le **vendredi 22 septembre 2023, 14h-15h, Amphi 75, Présence obligatoire**

Début des cours : lundi 25 septembre 2023

Emplois du temps : il sera illustré durant la réunion de rentrée. Le long de l'année, **vérifier constamment sur son propre ENT et sur le site de l'Université.**

MCC - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le règlement des études universitaires (régimes d'inscription, dispense d'assiduité, validation d'acquis, règles de compensation) et les modalités de contrôle de connaissance doivent être consultés sur le site de l'Université.

Voir le règlement des études universitaires du CAMPUS CARLONE sur le site de l'Université

Les modalités de contrôle des connaissances seront présentées durant la réunion de rentrée prévue le 2 septembre 2022, **Présence obligatoire**, et par tous les enseignants au début de leurs cours.

Résultats

Les résultats sont affichés à la fin de chaque semestre et accessibles sur l'ENT, après délibération des jurys. Les étudiants doivent vérifier qu'il n'y a pas eu d'erreur au cours de la saisie des notes. Aucune note ne sera délivrée par téléphone ou mail (Article L 613-1). Des modifications des procès verbaux d'examen sont possibles mais dans des délais très courts après l'affichage des résultats (en cas de constat d'erreur, contacter immédiatement le secrétariat).

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Tous les enseignements ont leur importance, qu'ils soient pratiques ou théoriques.

Les enseignements théoriques sont absolument essentiels. Comme tous les enseignements universitaires, ils s'appuient avant tout sur une **culture générale indispensable** à la bonne marche des études et à leur succès. Cette culture générale passe par des lectures nombreuses (bibliographies fournies par les professeurs, ouvrages de culture générale hors bibliographies). Un important travail personnel en dehors des cours est requis : il faut travailler en bibliothèque, et tout d'abord à la Bibliothèque Universitaire (BU) qui dispose de nombreux ouvrages spécialisés.

À l'Université, **la pratique de l'écrit est essentielle** : partiels sous forme de dissertations, fiches de lectures à réaliser pour le contrôle continu, dossiers de recherches, mémoires... Une mauvaise maîtrise de la langue française, de la syntaxe, une quasi-absence de la pratique de l'écriture vous mettront inmanquablement en situation de forte difficulté, voire d'échec. En fonction de votre niveau (qui a été récemment évalué au Baccalauréat pour les étudiants de Licence 1, ou qui a déjà fait l'objet d'évaluations à travers les partiels, etc., pour les étudiants de niveaux supérieurs), n'attendez pas pour prendre le problème à bras le corps et trouver les solutions adaptées à votre problème (cours particuliers de français, enseignements de français par le CNED, etc.).

La maîtrise des langues vivantes est indispensable. L'anglais, bien entendu, langue scientifique internationale, mais aussi les autres langues européennes (italien, espagnol, allemand, portugais), dans lesquelles de nombreuses et intéressantes bibliographies existent, inaccessibles aux étudiants strictement monolingues. Outre l'usage scientifique que vous ferez de cette maîtrise des langues et de l'anglais, si vous avez des projets, plus tard, d'échanges internationaux (Erasmus, etc.), la maîtrise de la langue sera une condition d'accès à ces formations.

Une attitude responsable et respectueuse des personnels techniques, enseignants et des autres étudiants est requise à l'Université : ponctualité, assiduité, écoute, participation active aux cours (questions, etc.), attitude constructive. Apprenez aussi à gérer la durée très brève du « semestre » (12 semaines en réalité) : n'attendez pas la semaine de révision ou les vacances universitaires pour réviser. C'est toute l'année qu'il faut lire, travailler, réfléchir et se préparer.

L'usage régulier et unique de votre messagerie @etu.univ-cotedazur.fr est indispensable **pour tout échange avec les enseignants et l'administration** et pour vous tenir à jour des informations diffusées par les enseignants et le secrétariat pédagogique.

SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Les enseignants sont là pour vous aider à réussir, ils sont vos interlocuteurs privilégiés. Prenez l'initiative de les consulter spontanément sans attendre et sans hésiter, et écrivez leur pour solliciter un rendez-vous individuel.

Les documentalistes sont également là pour vous aider à vous repérer dans les fonds et à savoir utiliser les ressources de la bibliothèque universitaire et en particulier le fonds théâtre. Prenez l'initiative de leur demander des conseils (d'excellents ouvrages ne sont pas en rayonnage, vous devez donc savoir qu'ils existent pour demander qu'ils vous soient communiqués). La lecture et la consultation régulière des ouvrages, revues théâtrales, vidéos, dictionnaires spécialisés consacrés aux arts du spectacle est une clé essentielle de la formation et de la réussite.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE (BU)

Située à gauche du campus central, la B.U. est un lieu de travail et de documentation destiné aux étudiants de tous les Départements, qui peuvent consulter ou emprunter des ouvrages, consulter les banques de données et internet.

Il est vivement recommandé aux étudiants de se rendre à la bibliothèque régulièrement, de se familiariser avec les lieux et de prendre l'habitude d'y consulter les ouvrages dès la première année. La lecture personnelle est un complément indispensable aux cours.

Liens internet :

<https://bu.univ-cotedazur.fr/fr>

<https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/bibliotheques/bu-lettres-arts-sciences-humaines>

SANCTIONS CONTRE LE PLAGIAT

Devant la montée en puissance des plagiat partiels ou intégraux dans les dossiers d'étude et de recherches et même dans les mémoires (« Copier/coller » sur Internet), le département des Arts, en accord avec l'UFR, a décidé de prévoir des sanctions. Ceci pour plusieurs raisons. D'une part, plagier c'est refuser de faire le travail demandé, d'autre part, c'est tenter de tromper les professeurs, enfin, c'est voler le travail intellectuel de chercheurs et d'auteurs. Les professeurs ont désormais à leur disposition des logiciels efficaces de détection des plagiat. **Tout plagiat entraînera immédiatement un zéro sans aucune possibilité de négociation et, dans certains cas, le Conseil de discipline de l'Université pourra être saisi (annulation des résultats, suspension de l'inscription à l'Université...)**

Extrait de la Charte des examens

Conformément aux dispositions règlementaires, l'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets. Toutefois, le surveillant responsable de la salle pourra autoriser un candidat retardataire à composer, à condition que le retard n'excède pas une demi-heure et qu'aucun candidat n'ait déjà quitté la salle. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé au candidat concerné et mention du retard et du motif exact de celui-ci seront portés sur le procès-verbal de l'examen.

Une fois les sujets distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer ni à quitter définitivement la salle d'examen avant le tiers du temps de l'épreuve, même s'il rend copie blanche. Les candidats qui demandent à sortir provisoirement de la salle n'y sont autorisés qu'un par un. Ils seront accompagnés par un des surveillants et leur copie d'examen, remise au surveillant, ne devra pas quitter la salle.

Toute fraude ou complicité de fraude à un examen est sanctionnée et pourra être instruite par **la section disciplinaire du Conseil d'Administration. Les sanctions applicables sont** : l'avertissement ; le blâme ; l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans ; l'exclusion définitive de l'établissement ; l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ; l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

S'agissant des travaux faits en temps libre (dossiers, mémoires...), il est rappelé que la mention des références des citations (signalées par des guillemets) est obligatoire : une copie même partielle d'un écrit existant, sans la mention de l'emprunt et sa référence, **quel que soit son support** (livre, article, thèse, cours en ligne, **site internet**, etc.), est un plagiat passible de sanctions. Du reste, la simple compilation de documents, même signalés, ne saurait constituer un véritable travail de recherche personnelle.

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

L'organisation des cours se fait en semestres. Pour obtenir la licence, les étudiants doivent capitaliser 6 semestres d'enseignements.

- Licence 1 : 1^{er} année, 1^{er} semestre = S1
- Licence 1 : 1^{er} année, 2^e semestre = S2
- Licence 2 : 2^e année, 1^{er} semestre = S3
- Licence 2 : 2^e année, 2^e semestre = S4
- Licence 3 : 3^e année, 1^{er} semestre = S5
- Licence 3 : 3^e année, 2^e semestre = S6

Chaque semestre est organisé en UE (Unités d'Enseignements).

En L3, le choix de la mention de licence devient définitif et les enseignements disciplinaires représentent 80% de la formation, les 20% restant correspondant à l'UE Compétences Transversales commune à tous les étudiants de l'établissement.

Enfin, une large place est accordée en L3 à la mise en place d'un Projet artistique et création scénique permettant aux étudiants d'expérimenter à l'échelle individuelle et collective la réalisation d'un projet théâtral : 30hTD par semestre = 60h TD.

Deux parcours sont proposés dans la spécialisation en Études Théâtrales :

- 1) Arts du spectacle, parcours Études Théâtrales
- 2) Arts du spectacle, parcours Études Théâtrales – Convention Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)
nouveau parcours ouvert à partir de la rentrée septembre 2021

NB ce deuxième parcours Convention CRR est accessible exclusivement aux étudiants inscrits au CRR en Cycle 3 ou DET/CPSE

PARCOURS « ÉTUDES THÉÂTRALES »
PARCOURS « ÉTUDES THÉÂTRALES – CONVENTION CRR »

Structures et
Contenu détaillé des UE

L3 – semestre 1 = S5

LICENCE 3 – ARTS du Spectacle parcours spécialisé : ÉTUDES THÉÂTRALES

STRUCTURE DE LA FORMATION

30 ECTS ainsi organisées :

UE Transversale (organisée par UCA)	6 ECTS	20%
UE disciplinaire UE disciplinaire Arts du Spectacle, parcours spécialisé en études théâtrales	24 ECTS	80%

Arts du spectacle – 3^{ème} année parcours spécialisé études théâtrales, S5

Intitulé UE	ECTS	Intitulé des matières	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Capitalisable	Mutualisations
-------------	------	-----------------------	-----------------	-----------	-----------	-----------	---------------	----------------

UE Transversale	6						Oui	Avec l'ensemble des licences
		Français		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences
		Langue Vivante		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences
		C2I		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences

UE disciplinaire études théâtrales 1: Didactique et pédagogie	6	Didactique et pédagogie		20	10		Oui	
---	---	-------------------------	--	----	----	--	-----	--

UE disciplinaire études théâtrales 2: Histoire, Théories et Méthodes	6	2 ECUE obligatoires :						
		Histoire(s) des formes théâtrales modernes et contemporaines en Europe 1	1	20			Oui	
		Théâtre et réel : théories, productions, réceptions	1	20			Oui	

UE disciplinaire études théâtrales 3: Théorie des Arts	6	2 ECUE obligatoires :						
		Méthodologie appliquée	1	12	12		Oui	
		Autres formes (carnaval, conte, marionnette, cirque, lecture, radio)	1	12	12		Oui	
UE disciplinaire études théâtrales 4: Pratiques du Théâtre et Stage	6	2 ECUE obligatoires :						
		Projet artistique et création scénique	1		30		Oui	
		Stage d'observation	1		10		Oui	

L3 – semestre 1 = S5

LICENCE 3 – ARTS du Spectacle parcours spécialisé : ÉTUDES THÉÂTRALES – Convention Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice

STRUCTURE DE LA FORMATION
30 ECTS ainsi organisées :

UE Transversale (organisée par UCA)	6 ECTS	20%
-------------------------------------	--------	-----

UE disciplinaire UE disciplinaire Arts du Spectacle, parcours spécialisé en études théâtrales	24 ECTS	80%
--	---------	-----

NB : Pour l'obtention de la mention dans ce parcours, il est indispensable que les étudiants valident les ECUE proposées par le Conservatoire et qu'ils soient inscrits en Cycle 3 ou DET / CPES du Conservatoire.

Arts du spectacle – 3^{ème} année parcours spécialisé Études Théâtrales-Convention CRR, S5

Intitulé UE	ECTS	Intitulé des matières	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Capitalisable	Mutualisations
-------------	------	-----------------------	-----------------	-----------	-----------	-----------	---------------	----------------

UE Transversale	6						Oui	Avec l'ensemble des licences
		Français		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences
		Langue Vivante		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences
		C2I		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences

UE disciplinaire études théâtrales 1: Didactique et pédagogie	6	1 ECUE au choix :						
		Didactique et pédagogie		20	10		Oui	
		Interprétation 1 et Technique corporelle Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)		X	X		Oui	Cours assuré par le CRR

UE disciplinaire études théâtrales 2: Histoire, Théories et Méthodes	6	2 ECUE obligatoires :						
		Histoire(s) des formes théâtrales modernes et contemporaines en Europe 1	1	20			Oui	
		Théâtre et réel : théories, productions, réceptions	1	20			Oui	

UE disciplinaire études théâtrales 3: Théorie des Arts	6	2 ECUE obligatoires :						
		Méthodologie appliquée	1	12	12		Oui	
		Autres formes (carnaval, conte, marionnette, cirque, lecture, radio)	1	12	12		Oui	
UE disciplinaire études théâtrales 4: Pratiques du Théâtre et Stage	6	2 ECUE obligatoires :						
		Projet artistique et création scénique	1		30		Oui	
		Stage d'observation	1		10		Oui	
		Atelier de Mise en scène (Cycle 3+L3 ADS Etudes Théâtrales ou DET / CPES Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)	1	X	X		Oui	

DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE 1, HLUATD5

Enseignant : Jean-Pierre TRIFFAUX

Approche du théâtre dans une perspective didactique à travers des situations de nature artistique, pédagogique ou psycho-sociale. Pourquoi et comment enseigner le théâtre ? Quels problèmes rencontre-t-on ? Quelles méthodes peut-on suggérer ?

Bibliographie :

- ARDOUIN Isabelle, "Du dessin aux arts plastiques", p. 33 à 52, Paris, ESF Édit., 1995.
BARRET Gisèle, *Pédagogie du jeu dramatique*, Université de Montréal, 1979.
BOAL Augusto, *Méthode Boal de théâtre et de thérapie*, Paris, Ramsay, 1990.
COURBET Gustave, *Peut-on enseigner l'art ?*, Paris, L'Échoppe, 1986.
DEVELAY Michel (sous la direction de), *Savoirs scolaires et didactiques des disciplines* ("Le sens d'une réflexion épistémologique", p. 17 à 31 ; "Prolongements", p. 353 à 355 ;
PAGE Christiane, *Éduquer par le jeu dramatique*, Paris, ESF Éditeur, 1997.
RABANEL, *Théâtologie/1 - Le Théâtre réinventé*, Paris, L'Harmattan, 2003.
RABANEL, *Théâtologie/2 - L'Art du dialogue*, Paris, L'Harmattan, 2014.
RABANEL, *L'Interdiction du théâtre*, Sampzon, Editions Delatour France, 2014.
Revue *Esquisses psychanalytiques*, "Psychanalyse et théâtre", Hors série, n° 2, 09/1992.
Revue *Théâtre/Public*, "Théâtre(s) en direct", Janvier-Février 1993.

INTERPRÉTATION 1 ET TECHNIQUE CORPORELLE

Cours dispensé par le Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)

HISTOIRE(S) DES FORMES THEATRALES MODERNES ET CONTEMPORAINES EN EUROPE 1, HLEATH5

Enseignant : Stéphane HERVÉ

Ce cours se propose d'analyser les productions scéniques des 19^e et 20^e siècles en partant de la question du spectacle (ou plus précisément du spectaculaire). Il s'agira donc d'envisager les procédés dramatiques et scéniques qui produisent du spectaculaire et celles qui le contestent, depuis le théâtre romantique jusqu'au théâtre populaire de Vilar, en passant par l'œuvre d'art total wagnérienne, le théâtre symboliste, l'émergence de la mise en scène à la fin du 19^e siècle, l'âge des avant-gardes historiques ou encore le théâtre épique brechtien (la liste n'est pas exhaustive). Le spectaculaire apparaît en effet comme un horizon mais aussi comme un repoussoir. Ces histoires divergentes seront abordées par des documents iconographiques, des textes théoriques ou encore des extraits de textes dramatiques.

Bibliographie :

Bibliographie indicative (complétée lors des séances) :

- Bénédicte Boisson, Alice Folco, Ariane Martinez, *La Mise en scène théâtrale de 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 2010.
Jean-François Dusigne, *Le Théâtre d'Art, une aventure européenne du XXe siècle*, Paris, Éditions Théâtrales, 1997.
Roxane Martin, *L'Émergence de la notion de mise en scène dans le paysage théâtral français, 1789-1914*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
Isabelle Moindrot, Olivier Goetz, Sylvie Humbert-Mougin (dir.), *Le Spectaculaire dans les arts de la scène du Romantisme à la Belle-Époque*, Paris, CNRS, 2006.
Florence Naugrette, *Le Théâtre romantique : histoire, écriture, mise en scène*, Paris, Seuil, 2001.
Jean-Jacques Roubine, *Théâtre et mise en scène 1880-1980*, Paris, PUF, 1980.

THEATRE ET RÉEL : THEORIES, PRODUCTIONS, RECEPTIONS, HLEATR5

Enseignante : Brigitte JOINNAULT

Ce cours interrogera les manières de penser et de mettre en jeu les relations entre théâtre et réel dans les pratiques théâtrales européennes de la Révolution française à nos jours. Que signifient réalisme et quête de réel au théâtre ? Quels types de rapports entre fiction et réel peut-on observer dans les productions dramatiques et scéniques ? Quel rôle l'expérience théâtrale peut-elle jouer dans la manière dont le spectateur appréhende le réel ? Nous soulèverons ces questions en articulant réflexions théoriques, apports historiques et analyses esthétiques. Des théâtres dits historiques du XIX^e siècle aux formes dites documentaires des XX^e et XXI^e siècles, nous aborderons les problématiques formelles, morales, techniques et politiques liées à l'usage de matériaux documentaires (archives, données historiques et sociales, résultats d'enquêtes et d'études, témoignages). Pour prendre la mesure du phénomène, de ses évolutions et de la diversité de ses manifestations, nous commencerons par étudier un ensemble de réalisations marquantes de l'avant 1968, puis nous nous intéresserons aux pratiques qui ont émergé et se sont développées depuis les années 1980 (montage de documents, mise en scène « d'experts du quotidien », *teatro di narrazione*, dramaturgies du témoignage, écritures *in situ*, *teatr.doc*, *reenactment*, mises en situation).

Chaque étudiant devra présenter à ses camarades un texte théorique, une réflexion critique ou une pratique artistique qui pose de façon exemplaire la question des relations entre théâtre et réel (une liste des textes ou œuvres à étudier sera fournie en début de cours).

Bibliographie d'écrits théoriques et critiques :

(NB : une liste complémentaire d'œuvres dramatiques et de documents AV sera fournie en début de cours).

Bertolt Brecht, « Les cinq difficultés pour écrire la vérité », *Europe*, n° 133-134, 1957, pp. 240-252, repris dans *Sur le réalisme*, trad. André Gisselbrecht, Paris, L'Arche, 1970, p. 12-30.

Bertolt Brecht, « Petite invitation à confectionner des documents », *Écrits sur le théâtre*, trad. Jean-Marie Valentin, Paris, Gallimard, La Pléiade, 2000, p. 84-86.

Erwin Piscator, *Le Théâtre politique*, trad. Arthur Adamov, Paris, L'Arche, 1972.

Peter Weiss, « Notes sur le théâtre documentaire », dans *Discours sur la genèse et le déroulement de la très longue guerre de libération du Vietnam...* (Vietnam Diskurs), trad. Jean Beaudrillard, Paris, Le Seuil, 1968.

Les voies de la création théâtrale, 2, étude sur L'Instruction (texte et mises en scène), dir. Denis Bablet, Paris, CNRS, 1970.

Théâtre(s) politique(s) (en mouvement), dir. Christine Douxami, Presses universitaires de Franche-Comté, 2011.

Maryvonne Saison, *Théâtre du réel*, L'Harmattan, 2019.

Usages du document, Les écritures théâtrales entre réel et fiction, dir. Jean-Marie Piemme, Études théâtrales, n°50, Louvain-la-Neuve, 2011.

Le Théâtre néo-documentaire : résurgence ou réinvention ?, Tania Moguilevskaïa (dir.), PUN-Éditions Universitaires de Lorraine, 2013.

Le geste de témoigner, un dispositif pour le théâtre, Naugrette, Sarrazac, Banu (dir.), Études théâtrales, n°51-52, Louvain-la-Neuve, 2011.

Rwanda 94. Le théâtre face au génocide / Groupov, récit d'une création, Marie-France Collard (dir.), Alternatives Théâtrales, n°67/68, Bruxelles, 2001.

Un art documentaire. Enjeux esthétiques, politiques et éthiques, Aline Caillet et Frédéric Pouillaude (dir.), Rennes, PUR, 2017.

Théâtres documentaires, Erika Magris et Béatrice Picon-Vallin (dir.), Montpellier, Deuxième Époque, 2019.

Évaluation : les modalités d'évaluation seront présentées lors du premier cours.

Étudiants non assidus : les étudiants non assidus sont priés de prendre spontanément contact avec l'enseignante dès la rentrée pour se procurer l'ensemble des informations bibliographiques fournies et pour faire le point sur les modalités d'évaluation.

METHODOLOGIE APPLIQUÉE, HLEATM5

Enseignant : Emanuele DE LUCA

Le cours dispense une formation à la recherche bibliographique dans le domaine des études théâtrales et à l'exploitation des outils informatiques dans la perspective des recherches scientifiques : présentation des catalogues des bibliothèques, consultation des catalogues et des ressources électroniques en ligne, présentation des sites susceptibles d'intéresser les étudiants et les chercheurs en études théâtrales etc. Le cours propose aussi des exercices pratiques : recherche thématique, constitution de fiches bibliographiques sur des sujets donnés, rédaction de résumés, fiches de lecture, compte-rendu de lecture et d'écoute, exposé oral.

AUTRES FORMES (CARNAVAL, CONTE, MARIONNETTE, CIRQUE, LECTURE, RADIO), HLEATF5

Enseignant : Ezéquiél GARCIA-ROMEU, 12hCM

Au cours de cette année nous étudierons particulièrement l'art de la marionnette contemporaine qui œuvre à l'enrichissement de l'art dramatique et qui se positionne au croisement de plusieurs disciplines dont le théâtre, la danse, les arts plastiques, les écritures et les nouvelles technologies.

Nous découvrirons lors de petits laboratoires, diverses techniques de fabrication, de manipulation et de jeu, tout en cherchant à dégager les éléments constitutifs d'une dramaturgie.

Bibliographie

Heinrich von Kleist, *Sur le théâtre de marionnettes*.

Claude Gaudin, *La marionnette et son théâtre, le théâtre de Kleist et sa postérité*. Presses Universitaires de Rennes.

Philip Ségura, *La marionnette-matériau*. L'Harmattan.

Didier Plassard, *l'acteur en effigie*, L'âge d'homme 1992

Annie Gilles, *Images de la marionnette dans la littérature*, Presses Universitaire de Nancy, Institut International de la Marionnette

Revue Puck, Institut International de la Marionnette de 1988 à 2013

Enseignant : Kiran PAVASKAR (à confirmer), 12hTD

PROJET ARTISTIQUE ET CRÉATION SCÉNIQUE

Enseignante : Hanna LASSERRE

L'année sera consacrée à la création d'un projet théâtral dont le thème et les textes travaillés seront décidés lors du premier cours. Nous aborderons les enjeux dramaturgiques et esthétiques qui sont à l'œuvre dans la conception d'un projet artistique. Nous nous questionnerons sur la manière d'élaborer et d'interpréter une pièce, de la genèse (choix du projet, écriture d'une note d'intention, recherche dramaturgique...) à la réalisation scénique (jeu, mise en scène, assemblage des éléments de décor, définition des actions de communication et de diffusion...).

Cette expérience sera l'occasion d'explorer de nouveaux langages dramatiques, de vivre une expérience artistique collective, de se confronter au processus de création et à l'élaboration d'un projet théâtral dans sa globalité.

Les étudiants sont priés de venir dans une tenue confortable afin de ne pas être limités dans leurs mouvements.

STAGE D'OBSERVATION, HLEATS5

Enseignant : Hanna LASSERRE

Le stage d'observation vient compléter les apprentissages théoriques par la rencontre des métiers du spectacle vivant dans leurs pratiques actuelles. Ici l'observation consiste en une réelle immersion dans laquelle l'étudiant aura l'occasion d'éprouver ses connaissances en les complétant avec la rencontre des professionnels qui l'accueilleront lors du stage. L'accompagnement pédagogique permettra par ailleurs d'analyser et de comprendre le fonctionnement des divers corps de métiers à l'œuvre dans une création dramatique, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation, en proposant à l'étudiant des outils méthodologiques pour élaborer un rapport de stage complet, cohérent et structuré.

ATELIER DE MISE EN SCÈNE

Cours dispensé par le Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire).

L3 – semestre 2 = S6

LICENCE 3 – ARTS du Spectacle parcours spécialisé : ÉTUDES THÉÂTRALES

STRUCTURE DE LA FORMATION

30 ECTS ainsi organisées :

UE Transversale (organisée par UCA)	6 ECTS	20%
--	---------------	------------

UE disciplinaire UE disciplinaire Arts du Spectacle, parcours spécialisé en études théâtrales	24 ECTS	80%
--	----------------	------------

Arts du spectacle – 3^{ème} année parcours spécialisé Études Théâtrales, S6

Intitulé UE	ECTS	Intitulé des matières	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Capitalisable	Mutualisations
-------------	------	-----------------------	-----------------------	--------------	--------------	--------------	---------------	----------------

UE Transversale	6						Oui	Avec l'ensemble des licences
		Français		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences
		Langue Vivante		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences
		C2I		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences

UE disciplinaire études théâtrales 1: Écriture dramatique	6	Écriture dramatique		20	10		Oui	
--	----------	---------------------	--	----	----	--	-----	--

UE disciplinaire études théâtrales 2: Histoire, Théories et Méthodes	6	2 ECUE obligatoires :						
		Histoire(s) des formes théâtrales modernes et contemporaines en Europe 2	1	20			Oui	
		Théories et pratiques du jeu d'acteur	1	12	12		Oui	

UE disciplinaire études théâtrales 3: Théorie des Arts	6	2 ECUE obligatoires :						
		Analyse des scènes actuelles - méthodes, enjeux, mises en situation	1	12	12		Oui	
		Ethnoscénologie	1	20			Oui	
UE disciplinaire études théâtrales 4: Pratiques du Théâtre et Stage	6	2 ECUE obligatoires :						
		Projet artistique et création scénique	1		30		Oui	
		Stage d'observation	1		10		Oui	

L3 – semestre 2 = S6

LICENCE 3 – ARTS du Spectacle parcours spécialisé : ÉTUDES THÉÂTRALES – Convention Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice

STRUCTURE DE LA FORMATION

30 ECTS ainsi organisées :

UE Transversale (organisée par UCA)	6 ECTS	20%
--	--------	-----

UE disciplinaire UE disciplinaire Arts du Spectacle, parcours spécialisé en études théâtrales	24 ECTS	80%
---	---------	-----

NB : Pour l'obtention de la mention dans ce parcours, il est indispensable que les étudiants valident les ECUE proposées par le Conservatoire et qu'ils soient inscrits en Cycle 3 ou DET / CPES du Conservatoire.

Arts du spectacle – 3^{ème} année parcours spécialisé
Études Théâtrale-Convention CRR, S6

Intitulé UE	ECTS	Intitulé des matières	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Capitalisable	Mutualisations
-------------	------	-----------------------	-----------------	-----------	-----------	-----------	---------------	----------------

UE Transversale	6						Oui	Avec l'ensemble des licences
		Français		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences
		Langue Vivante		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences
		C2I		x	x	x	Oui	Avec l'ensemble des licences

UE disciplinaire études théâtrales 1: Écriture dramatique	6	1 ECUE au choix :						
		Écriture dramatique		20	10		Oui	
		Interprétation 2 et Atelier d'écriture Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)	1	X	X		Oui	

UE disciplinaire études théâtrales 2: Histoire, Théories et Méthodes	6	2 ECUE obligatoires :						
		Histoire(s) des formes théâtrales modernes et contemporaines en Europe 2	1	20			Oui	
		Théories et pratiques du jeu d'acteur	1	12	12		Oui	

UE disciplinaire études théâtrales 3: Théorie des Arts	6	2 ECUE obligatoires :						
		Analyse des scènes actuelles - méthodes, enjeux, mises en situation	1	12	12		Oui	

		Ethnoscénologie	1	20			Oui	
UE disciplinaire études théâtrales 4 : Pratiques du Théâtre et Stage	6	2 ECUE obligatoires :						
		Projet artistique et création scénique	1		30		Oui	
		Stage d'observation	1		10		Oui	
		Cycle 3+L3 ADS Etudes Théâtrales ou DET / CPES Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)	1	X	X		Oui	

ÉCRITURE DRAMATIQUE, HLUATE6

Enseignant : Jean-Pierre TRIFFAUX

Élaboration de textes mettant en œuvre certains principes dramaturgiques : didascalies, dialogue, monologue, chœur, action, découpage, temps et espace, personnage. Écrire la mise en scène d'un spectacle sous la forme d'un montage de notes ou d'une partition scénique.

Bibliographie conseillée : *Écritures contemporaines et théâtralité*, Paris, Publications de la Sorbonne Nouv., 1990.
 KANTOR Tadeusz, *Le Théâtre de la mort*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1977.
 RABANEL, *Le Génie du carnaval - Quand le savoir bascule*, Paris, L'Harmattan, 2016.
 UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I*, Paris, Éditions Belin, 1966
 UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre III*, "Le Dialogue de théâtre", Paris, Éditions Belin, 1996.
 VINAVER Michel, *Écritures dramatiques*, Paris, Actes Sud, 1993.

INTERPRÉTATION 2 ET ATELIER D'ÉCRITURE

Cours dispensé par le Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)

HISTOIRE(S) DES FORMES THEATRALES MODERNES ET CONTEMPORAINES EN EUROPE 2, HLEATH6

Enseignant : Emanuele DE LUCA

Le cours propose d'étudier l'expérience du théâtre des comédiens professionnels italiens des siècles XVI^e, XVII^e et XVIII^e et leur apport au théâtre européen sous l'Ancien Régime. On travaillera également les notions fondamentales de canevas, improvisation, *lazzis* afin d'entrer dans les dynamiques de la composition dramatique et de plateau de la tradition du théâtre italien et du système de fonctionnement de ce qu'on appelle *Commedia dell'Arte*. Cela afin de mieux lire et interpréter les spectacles contemporains fondés sur les masques italiens.

Évaluation : les modalités d'évaluation seront présentées lors du premier cours.

Étudiants non assidus : les étudiants non assidus sont priés de prendre spontanément contact avec l'enseignant dès la rentrée pour se procurer l'ensemble des informations bibliographiques fournies et pour faire le point sur les modalités d'évaluation.

Bibliographie de base :

- C. BOURQUI, *La commedia dell'Arte : Introduction au théâtre professionnel italien entre le XVI^e et le XVIII^e siècles*, Paris, Colin, 2011. (Unice BU).
- F. TAVIANI-M. SCHINO, *Le Secret de la Commedia dell'Arte. Les mémoires des Compagnies Italiennes au XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècle*, trad. Yves Liebert, Cazilhac, Bouffonneries, 1984. (Unice BU)
- C. BOURQUI-C.VINTI, *Molière à l'école italienne : Le Lazzo dans la création moliéresque*, Torino-Paris, l'Harmattan, 2003. (Unice BU).
- N. CAPOZZA, *Tutti i lazzi della commedia dell'arte. Un catalogo ragionato del patrimonio dei comici*, Roma, D. Audino, 2006.
- E. DE LUCA, « *Lazzo* : enjeux poétiques et esthétiques d'un intraduisible italien au XVII^e siècle français », dans *Les Mots et les choses du théâtre. France, Italie, Espagne, XVI^e-XVII^e siècles*, sous la direction de A. Cayuela et M. Vuillermoz, Genève, Droz, 2017, p. 175-191.
- C. GOLDONI, *Scenari per la Comédie-Italienne*, a cura di A. FABIANO, Venezia, Marsilio, 2017.

- *Les Scenarios franco-italiens du ms. 9329 de la B.N.*, éd. G. Colajanni, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1970.

Une bibliographie ultérieure sera communiquée pendant le cours.

THEORIES ET PRATIQUES DU JEU D'ACTEUR, HLEATP6

Enseignant : Emanuele DE LUCA

Dans la continuité avec le cours d'*Histoire des formes théâtrales modernes et contemporaines en Europe*, le cours entend approfondir l'histoire et l'expérience du théâtre des comédiens professionnels italiens des siècles XVI^e, XVII^e et XVIII^e en se concentrant particulièrement sur la pratique d'acteur et la théorie du jeu qui en découle. Le cours se déroulera avec des exercices/expériences pratiques.

Évaluation : les modalités d'évaluation seront présentées lors du premier cours.

Étudiants non assidus : les étudiants non assidus sont priés de prendre spontanément contact avec l'enseignant dès la rentrée pour se procurer l'ensemble des informations bibliographiques fournies et pour faire le point sur les modalités d'évaluation.

ANALYSES DES SCENES ACTUELLES - METHODES, ENJEUX, MISES EN SITUATION, HLEATA6

Enseignant : Brigitte JOINNAULT

Ce cours entend aborder l'analyse des scènes actuelles en prenant appui sur un corpus de réalisations récentes dont les esthétiques déjouent les horizons d'attente et provoquent un renouvellement, parfois déstabilisateur, des réflexions sur les pratiques théâtrales et performatives. Trois thématiques fréquemment convoquées dans les arts du spectacle et de la performance de ce début de XXI^e siècle seront envisagées : le rapport entre l'animé et l'inanimé, entre l'individuel et le collectif, entre l'humain et l'autre qu'humain (animal, végétal, intelligences artificielles). Ces exemples mettront en évidence la nécessité pour les analystes de cultiver des capacités aussi bien sensibles qu'intellectuelles, afin, d'une part, de développer leurs compétences perceptives, d'autre part, de forger et d'expérimenter des concepts et des méthodes qui permettent de penser, caractériser et situer les phénomènes actuellement observables.

Bibliographie indicative (complétée lors des séances) :

Julie Sermon, *Morts ou vifs : pour une écologie des arts vivants*, Paris, éditions B42, 2021.

Revue d'histoire du théâtre n° 290, Julie Valéro (dir.), Jean-François Peyret. *Penser au théâtre*, 2021.

Climats du théâtre au temps des catastrophes, penser et décentrer l'anthropo-scène, Frédérique Aït-Touati et Bérénice Hamidi-Kim (dir.), *Thaetre* # 4, 2019. URL : <https://www.thaetre.com/2019/07/06/4-climats-dutheatre-au-temps-des-catastrophes/>

Alternatives théâtrales, n°139, dossier « Nos alternatives », Bruxelles, 2019.

Théâtre/Public, n°220, dossier « Etats de la scène actuelle 2016-2017 », Olivier Neveu et Christophe Triau (dir.), Paris, Editions Théâtrales, juin 2018.

Après l'anthropo(s)cène. La création scénique à l'ère du post-humain, Isabelle Barbéris et Françoise Dubor (dir.), *Degrés*, n°163-164, Bruxelles, 2015.

Hans-Thies Lehmann, *Le Théâtre postdramatique*, trad. de l'allemand Philippe-Henri Ledru, L'Arche, 2002.

Évaluation : les modalités d'évaluation seront présentées lors du premier cours.

Étudiants non assidus : les étudiants non assidus sont priés de prendre spontanément contact avec l'enseignante dès la rentrée pour se procurer l'ensemble des informations bibliographiques fournies et pour faire le point sur les modalités d'évaluation.

ETHNOSCENOLOGIE, HLEATE6

Enseignante : Arianna Berenice DE SANCTIS

Ce cours se veut une initiation aux fondements méthodologiques et épistémologiques de l'ethnoscénologie. Nous commencerons par éclairer la place de l'ethnoscénologie au sein des ethnosciences (ethnomusicologie, ethnochoréologie, ethno linguistique, ethnobiologie etc.). Ensuite, nous analyserons quelques pratiques performatives et spectaculaires issues d'Amérique, d'Australie, d'Afrique sub-saharienne et d'Asie. Enfin, nous aborderons l'influence de ces formes sur le théâtre européen du XX^e et XXI^e siècles (P. Claudel, B. Brecht, A. Artaud, J. Grotowski, A. Mnouchkine, E. Barba, R. Lepage, Bartabas, B. Vantusso, etc.).

Bibliographie :

BARBA, Eugenio, *Le canoë de papier. Traité d'Anthropologie théâtrale*. Traduction d'Éliane Deschamps-Pria. Lecture, Bouffonneries, n° 28/29, 1993.

BARBA, Eugenio, et Nicola SAVARESE, *L'énergie qui danse : un dictionnaire d'anthropologie théâtrale*, traduit par Éliane Deschamps-Pria, Montpellier, Holstebro, Éd. l'Entretemps, 2008

GIACCHE', Piergiorgio, *De l'anthropologie du théâtre à l'ethnoscénologie*, "Internationale de l'imaginaire (nouvelle série)", n. 5, 1996, Ed. Maison de Cultures du monde, Paris, pp. 249 – 254.

LAPLANTINE, F., *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996.

LAPLANTINE, 2017, *Le social et le sensible. Introduction à une anthropologie modale*, Paris, Téraèdre.

LENCLUD G., « Qu'est-ce que la tradition ? », in M. Détienne, ed., *Transcrire les mythologies. Tradition, écriture, historicité*, Paris, Albin Michel, 1994.

MAUSS, Marcel, « Les techniques du corps », Article originalement publié *Journal de Psychologie*, XXXII, ne, 3-4, 15 mars - 15 avril 1936. Communication présentée à la Société de Psychologie le 17 mai 1934.

Disponible en ligne :

http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/6_Techniques_corps/Techniques_corps.html.

PRADIER, Jean-Marie, Ethnoscénologie manifeste" : *Théâtre/Public*, mai-juin 1995, n° 123, pp. 46-48.

PRADIER, Jean-Marie, *La scène et la fabrique des corps. Ethnoscénologie du spectacle vivant en Occident*, (Ve siècle av. J.-C.- XVIIIe siècle), Presses Universitaires de Bordeaux, coll. "Corps de l'Esprit", 1997 (351 pages, bibliographie).

TOFFIN Gérard, *La fête-spectacle. Théâtre et rite au Népal*. Eds MSH, 2010.

Ouvrages de référence dans la revue Internationale de l'Imaginaire co-éditée avec Actes-Sud (Babel) libre d'accès en ligne : LA SCÈNE ET LA TERRE - Questions d'ethnoscénologie (IDI n° 5) LE SPECTACLE DES AUTRES - Questions d'ethnoscénologie II (IDI n°15)

Sken@s : Fond documentaire en Ethnoscénologie, <http://skenos.mshparisnord.fr/>

Les modalités d'évaluation seront communiquées au début du cours

PROJET ARTISTIQUE ET CREATION SCENIQUE, HLEATP5

Enseignantes : Hanna LASSERRE

Voir descriptif premier semestre.

STAGE D'OBSERVATION, HLEATS6

Enseignant : Hanna LASSERRE

Le stage d'observation vient compléter les apprentissages théoriques par la rencontre des métiers du spectacle vivant dans leurs pratiques actuelles. Ici l'observation consiste en une réelle immersion dans laquelle l'étudiant aura l'occasion d'éprouver ses connaissances en les complétant avec la rencontre des professionnels qui l'accueilleront lors du stage. L'accompagnement pédagogique permettra par ailleurs d'analyser et de comprendre le fonctionnement des divers corps de métiers à l'œuvre dans une création dramatique, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation, en proposant à l'étudiant des outils méthodologiques pour élaborer un rapport de stage complet, cohérent et structuré.

ATELIER DE MISE EN SCÈNE

Cours dispensé par le Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire).

ANNEXES

GLOSSAIRE ESSENTIEL

- ABI** : absence injustifiée
- ABJ** : absence justifiée (par un cas de force majeure avec justificatif fourni)
- ADM** : admis
- AJ** : ajourné
- Capitalisation** : concerne les UE. Permet de garder pour une durée illimitée une note égale ou supérieure à la moyenne obtenue à une UE à une session donnée.
- CC** : contrôle continu
- CT** : contrôle terminal
- Conservation** : concerne uniquement les UF, éléments constitutifs des UE. Permet de garder une note supérieure ou égale à la moyenne pour une durée limitée fixée par l'Université.
- Compensation** : les notes se compensent entre elles.
- Crédit ECTS** : ECTS est l'abréviation d'*European Credits Transfer System*, il s'agit d'un système de points développé par l'Union européenne qui a pour but de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études entre les différents pays européens et de faciliter la circulation des étudiants et des diplômés entre les pays. Le nombre de crédits ECTS quantifie la progression dans les études.
- ECUE** : Elément constitutif d'UE
- ENT** : Espace Numérique de Travail
- EUR** : Ecole Universitaire de Recherche
- LLAC**: Lettres, Langues, Arts et Communication
- LMD** : Licence Master Doctorat
- MCC** : Modalité de Contrôle de Connaissances
- Report** : maintien d'une note égale ou supérieure à la moyenne de la première à la deuxième session
- Session** : ensemble des épreuves prévues au contrôle des connaissances. Il existe deux sessions (cf. ci-dessus « Calendrier universitaire »).
- UCA** : Université Côte d'Azur
- UE** : unité d'enseignement
- UEF** : Unité d'Enseignements Fondamentaux
- UF** : unité de formation, élément constitutif d'une UE

CALENDRIER

Portail LLAC - L3

Calendrier 2023-2024 - CCI

Mois	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
2	2 S	2 L	2 M	2 V	2 M	2 V	2 S	2 M	2 V	2 S	2 M	2 V
3	3 D	3 M	3 V	3 M	3 D	3 M	3 D	3 M	3 V	3 M	3 M	3 S
4	4 L	4 M	4 V	4 L	4 J	4 D	4 L	4 V	4 D	4 M	4 J	4 D
5	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L
6	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 M	6 M
7	7 J	7 L	7 M	7 V	7 D	7 M	7 J	7 M	7 V	7 D	7 M	7 M
8	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 V	8 L	8 M
9	9 S	9 L	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V
10	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11	11 V	11 L	11 M	11 V	11 D	11 M	11 J	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12	12 S	12 M	12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14	14 L	14 M	14 V	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 J	14 D
15	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L
16	16 M	16 V	16 L	16 M	16 V	16 L	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L
17	17 J	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 J	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21	21 L	21 M	21 V	21 L	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22	22 M	22 V	22 L	22 M	22 V	22 L	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L
23	23 M	23 V	23 L	23 M	23 V	23 L	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25	25 L	25 M	25 V	25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L
26	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28	28 L	28 M	28 V	28 L	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29	29 M	29 V	29 L	29 M	29 V	29 L	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L
30	30 M	30 L	30 M	30 V	30 J	30 M	30 L	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31	31 J	31 M	31 V	31 L	31 M	31 V	31 D	31 M	31 V	31 D	31 M	31 V